

RALLYE JEUNES

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION	3
PRÉAMBULE	3
ART. 1 / QUALIFICATION DES JOUEUSES ET JOUEURS	3
ART. 2 / CALENDRIER DE L'ÉPREUVE	4
ART. 3 / DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	4
ART. 3.1 / Le joueur possède une licence Compétition Poussin ou Benjamin (Poussins ayant déjà participé à des compétitions la saison passée)	4
ART. 3.2 / Le joueur possède une licence Poussin Loisir ou Compétition première année	5
ART. 4 / COÛT DE L'INSCRIPTION	5
ART. 5 / HORAIRES DE LA COMPÉTITION	5
ART. 6 / RÉCOMPENSES	6
ART. 7 / MATÉRIEL	6
ART. 8 / TENUE SPORTIVE	6
ART. 9 / MODALITÉS D'ORGANISATION	6
ART. 10 / PRIS EN COMPTE DES POINTS CLASSEMENT	6
ART. 11 / ACCEPTATION DU RÈGLEMENT	7
ANNEXE 1 / BARÈME DES POINTS À CHAQUE TOUR	7

RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION

M. BULKA Christophe

Tél. 06.89.84.70.56

Mail : president@cd16tt.fr

Autre contact : Secrétariat du comité

Tél : 05.45.25.32.54

Mail : secretariat@cd16tt.fr

PRÉAMBULE

Le Rallye jeunes est une nouvelle compétition créée par le Comité Charente dans le but de permettre aux poussins-benjamins de participer à plus de compétitions.

Il a pour objectif de :

- Donner l'occasion à ces catégories de prendre plus d'expérience et de confiance en soi ;
- Développer le savoir-faire et le savoir-vivre des enfants et des parents ;
- Concourir à détecter de nouveaux profils ;
- Permettre aux profils détectés de prendre des points (incidence sur des compétitions régionales).

ART. 1 / QUALIFICATION DES JOUEUSES ET JOUEURS

01 /// La compétition est ouverte aux filles et garçons, des catégories d'âge Poussin(e) à Benjamin(e) né(e)s entre 2015 et moins.

02 /// Les joueuses et joueurs de catégorie d'âge Benjamin(e) doivent posséder une licence Compétition ou Loisir. Il y aura un tableau compétition et un tableau loisirs, les participants loisirs qui participent au tableau Loisirs ne verront pas leur licence se transformer en licence compétition, dans le cas où le licencié loisirs participera au tableau compétition alors sa licence se verra transformée.

03 /// Les joueuses et joueurs de catégorie d'âge Poussin(e) doivent posséder une licence Loisir ou Compétition. Ils pourront accéder au tableau compétition ou au tableau loisirs de la catégorie d'âge Benjamin(e) sur validation du Conseiller Technique Départemental, les participants loisirs qui participent au

tableau Loisirs ne verront pas leur licence se transformer en licence compétition, dans le cas où le licencié loisirs participera au tableau compétition alors sa licence se verra transformée.

04 /// La compétition prévoit un tableau féminin et un tableau masculin. Si, l'une des deux catégories n'est pas assez nombreuses alors les tableaux seront fusionnés.

ART. 2 / CALENDRIER DE L'ÉPREUVE

01 /// Le Rallye jeunes est composé de 3 tours plus une journée « finale » qui se joueront le dimanche.

02 /// Chaque tour se déroule sur la journée avec une formule individuelle.

03 /// Les dates retenues pour la saison 2025-2026 sont les suivantes :

TOUR N°	DATE	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	PRISE EN COMPTE DES POINTS CLASSEMENT
1	14/12/2025	07/12/2025	01/12/2025
2	08/02/2026	01/02/2026	01/02/2026
3	26/04/2026	19/04/2026	01/04/2026
4	07/06/2026	31/05/2026	01/06/2026

04 /// Les lieux des différents tours seront communiqués ultérieurement en fonction du nombre d'inscrits par tour.

ART. 3 / DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

ART. 3.1 / Le joueur possède une licence Compétition Poussin ou Benjamin (Poussins ayant déjà participé à des compétitions la saison passée)

01 /// À chaque tour, les joueurs sont répartis dans plusieurs divisions prenant en compte leur classement mensuel officiel à la date de la compétition puis leur catégorie d'âge.

02 /// Toutes les divisions sont mixtes.

03 /// Tout au long de la saison, chaque division pourra faire l'objet d'une montée autorisée par les éducateurs avec aucune descente par tour.

04 //// Chaque division pourra être composée de 12 à 24 joueurs.

05 //// La formule sera adaptée au nombre de participants (poules de 3 à 6 joueurs).

06 //// Tous les joueurs et joueuses s'affrontent de poules s'affrontent. Les gagnants jouent le tour suivant. Les perdants jouent les places descendantes suivant un tableau à classement intégral.

07 //// Si la dernière division comporte peu de joueurs, le responsable de l'épreuve pourra se permettre de la fusionner avec la division supérieure. Le juge arbitre adaptera la formule suivant le nombre d'inscrits.

08 //// Tous les résultats seront saisis sur SPID pour les tableaux compétitions. Les joueurs pourront gagner ou perdre des points pour leur classement.

ART. 3.2 / Le joueur possède une licence Poussin Loisir ou une licence Compétition

01 //// Lors des 3 premiers tours, le déroulement se fait sous forme de mini stage pour amener les poussins vers la compétition.

02 //// Le matin, les joueurs apprennent les règles, le fair-play, le service réglementaire. L'après-midi se fait sous forme de situations de match.

03 //// À partir du deuxième tour, les joueurs peuvent intégrer les tableaux Benjamin/Poussin en compétition ou en loisirs sur validation du Conseiller Technique Départemental.

04 //// Pour la journée « finale », seuls les poussins ayant intégré les tableaux Benjamin/Poussin en compétition ou en loisirs lors des tours précédents pourront participer ou sur validation du Conseiller Technique Départemental à l'issue du troisième tour.

ART. 4 / COÛT DE L'INSCRIPTION

01 //// Le montant de l'inscription est de 5€ par joueur et par tour.

02 //// Un forfait non-excusé pourra être synonyme d'une pénalité financière de 5€.

03 //// Seuls les clubs seront facturés lors de l'inscription des joueurs, ou lors d'éventuels forfaits non excusés.

ART. 5 / HORAIRES DE L'ÉPREUVE

01 //// Pour tous les participants, le pointage est à 9h30 avec un début à 10h.

02 //// Tout joueur ne s'étant pas présenté au pointage à 9h55 (sans prévenir) ne sera pas autorisé à participer à la compétition et sera considéré comme absent non excusé.

ART. 6 / RÉCOMPENSES

01 //// Lors de chaque tour, les trois premiers de chaque division reçoivent une médaille, par catégorie et par genre.

02 //// À l'issue des 4 tours, des trophées sont attribués comme suit :

- Aux meilleurs de chaque catégorie ;
- Au club ayant engagé le plus grand nombre de féminines ;
- Au club ayant les meilleurs résultats sportifs. Les points seront attribués selon le calcul des points au Critérium Fédéral (voir Annexe 1).

ART. 7 / MATÉRIEL

01 //// Les balles utilisées seront obligatoirement des balles plastiques et seront fournies par les clubs organisateurs de la compétition.

ART. 8 / TENUE SPORTIVE

01 //// Les jeunes doivent être obligatoirement en tenue sportive (chaussure de salle, short et tee-shirt, tenue réglementaire).

ART. 9 / MODALITÉS D'ORGANISATION

01 //// Chaque salle devra suivre les consignes spécifiques (fédérales ou préfectorales) du moment, concernant les mesures sanitaires qui s'appliquent alors pour toute la compétition.

02 //// Le club organisateur devra mettre à disposition un lieu ou un panneau pour permettre aux Juge-arbitres d'afficher les résultats au fur et à mesure de la compétition.

ART. 10 / PRIS EN COMPTE DES POINTS CLASSEMENT

01 //// Les résultats seront saisis sur SPID

02 //// Le coefficient de cette compétition sera de 1.

03 //// Pour la catégorie Poussins, les deux premiers tours de la compétition se feront sans la prise en compte du coefficient. Celle-ci sera effective à partir du troisième tour.

ART. 11 / ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

01 //// La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

02 //// Le Comité Charente de Tennis de Table ainsi que le club organisateur déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Évitez de laisser vos affaires dans les vestiaires.

ANNEXE 1 / BARÈME DES POINTS À CHAQUE TOUR

Place	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	100	80	65	52	42	37	32	28
Place	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	25	24	23	22	17	15	13	11
Place	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	9	8	7	6	5	4	3	2